

**Pour le renforcement de l'enseignement
de l'histoire nationale au primaire et au secondaire**

Avis auprès du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

DÉCEMBRE
2013



Fédération des établissements
d'enseignement privés

Savoir réussir

La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à remercier les membres du comité de travail pour leur généreuse contribution et leur engagement à la réalisation du mandat confié.

Coordination et rédaction

Normand Brodeur, coordonnateur des services de l'enseignement, FEEP

Membres du comité

Pierre Beaudoin, enseignant d'histoire, Collège François-de-Laval

Gabrielle Chiesurin, directrice pédagogique, École les Trois Saisons

Sylvain Fortin, auteur et directeur-adjoint du deuxième cycle, Collège Jean de La Mennais

Patrick L'Heureux, responsable de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, FEEP

Marie-Josée Mayrand, directrice générale, École Plein Soleil

Anne-Marie Poirier, directrice des services pédagogiques, Collège de Montréal



Tous droits réservés.

Il est interdit de reproduire, d'enregistrer ou de diffuser, en tout ou en partie, le présent ouvrage par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique, photographique, sonore, magnétique, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'éditeur (Cadre).

Dépôt légal quatrième trimestre 2013

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-89170-089-4 (version numérique)

ISBN : 978-2-89170-090-0 (version imprimée)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION	4
<hr/>	<hr/>
INTRODUCTION	5
<hr/>	<hr/>
1. Le programme actuel vous semble-t-il conforme aux exigences de l'histoire comme science?	6
2. Les objectifs d'éducation à la citoyenneté, tels qu'ils sont formulés dans le programme actuel, vous semblent-ils compatibles avec les exigences scientifiques de l'histoire?	6
3. Que devrait transmettre le programme d'histoire du Québec?	7
4. Quelle est la pertinence du cadre national comme clé d'intelligibilité de l'histoire?	8
5. Devrait-on abandonner l'approche thématique en 4 ^e secondaire et opter pour un cours chronologique étalé sur deux ans?	8
<hr/>	<hr/>
CONCLUSION	10
<hr/>	<hr/>
MÉDIAGRAPHIE	11
<hr/>	<hr/>

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des établissements d'enseignement privés regroupe 191 établissements répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Ces établissements dispensent des services à plus de 110 000 élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, soit environ 12 % des effectifs scolaires québécois.

La très grande majorité des établissements privés, contrairement à ce que l'appellation privée laisse croire, sont en fait des organismes à but non lucratif qui appartiennent à la communauté civile. Certaines sont des coopératives de parents ou d'enseignants.

Parmi ses membres, la Fédération compte 12 établissements qui offrent exclusivement des services en adaptation scolaire à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. La Fédération compte aussi 18 établissements qui possèdent une résidence scolaire.

L'école privée est autonome. Elle dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de répondre efficacement aux besoins de ses élèves et de s'adapter aux exigences d'une société en changement.

Autrefois associée à l'élite, l'école privée s'est démocratisée et offre aujourd'hui une série de programmes et de mesures pour accueillir des élèves aux profils variés et de différents milieux socioéconomiques pour les amener à la réussite.

Enfin, la Fédération contribue au développement de l'éducation au Québec en produisant des études et des recherches, en participant activement à différents groupes de travail ministériels, en encourageant et en soutenant le développement de ses membres.

INTRODUCTION

La Fédération des établissements d'enseignement privés remercie le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son invitation à contribuer à la réflexion portant sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire.

D'entrée de jeu, la Fédération se rappelle que le programme d'*Histoire et d'éducation à la citoyenneté* (HEC) a été rédigé en fonction d'une approche par compétences, afin d'amener les élèves à réfléchir sur l'histoire plutôt que d'apprendre l'histoire en accumulant une somme de connaissances. Cela s'inscrivait dans une perspective moderne des recherches en didactique de l'histoire.

Les compétences proposées pour enseigner et évaluer les cours d'HEC peuvent être questionnées dans leur application, mais elles demeurent essentielles pour développer l'esprit d'analyse, l'esprit critique et l'esprit citoyen des élèves.

Cette invitation à contribuer à cette consultation a permis, d'une part, de réaliser les gains en termes d'apprentissages que les élèves ont pu réaliser en développant des habiletés propres à l'analyse historique. D'autre part, elle a permis de mettre en lumière les nombreuses répétitions de certains contenus.

C'est donc dans ce contexte d'ouverture que la Fédération pose un regard critique sur la consultation *Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire*. La Fédération s'étonne par contre du trop court laps de temps qui a été accordé à l'exercice et de l'absence de spécialistes en didactique de l'histoire à la base de ce document soumis à la consultation. Par ailleurs, la Fédération a été tout aussi surprise de constater l'absence d'allusion aux élèves.

1. Le programme actuel vous semble-t-il conforme aux exigences de l'histoire comme science?

La Fédération considère que le cours d'Histoire et d'éducation à la citoyenneté (HEC) n'a pas à être enseigné uniquement selon une perspective de l'histoire comme science, mais bien plus à partir d'une perspective qui s'appuie sur la didactique de l'histoire. Le cours d'HEC ne doit pas être enseigné selon la seule intention pédagogique d'amener les élèves à apprendre le passé uniquement pour mieux comprendre le passé : c'est là principalement le lot des cours de niveau collégial et universitaire. Un retour systématique de l'apprentissage des connaissances au détriment des compétences se révèle inapproprié, voire risqué. Ces savoirs encyclopédiques, autrefois si présents, ont démontré leurs limites quant à la rétention à long terme des apprentissages.

L'enseignement de l'histoire comme science, c'est aussi faire de l'histoire. La Fédération estime donc que l'approche par compétences est toujours pertinente, notamment quand vient le temps de demander aux élèves de mettre en œuvre leurs connaissances ou de mobiliser leurs savoirs pour développer leurs habiletés à analyser, à interpréter ou à comparer.

2. Les objectifs d'éducation à la citoyenneté, tels qu'ils sont formulés dans le programme actuel, vous semblent-ils compatibles avec les exigences scientifiques de l'histoire?

La Fédération considère que ces objectifs sont complémentaires, surtout au niveau de la formation où se situent les élèves : qu'ils soient au primaire ou au secondaire. Tel que soulevé précédemment, l'enseignement de l'histoire ne saurait se limiter au seul objectif d'assimiler des notions factuelles sur le passé. Il importe que les élèves trouvent un sens à leur apprentissage de l'histoire en établissant clairement les liens qui unissent le présent (leur vécu) au passé. Cette dynamique contribue à créer un sens d'appartenance à l'histoire et à nourrir un sentiment d'identification avec l'objet historique étudié

Les élèves ont besoin d'apprendre à débattre de problématiques tout en ayant des repères historiques. C'est ainsi qu'ils développeront leur conscience citoyenne. La Fédération pense que les objectifs d'éducation à la citoyenneté ont appris aux élèves à se former un jugement critique qui va au-delà de la simple expression d'une opinion. Cette dimension citoyenne a permis aux élèves d'être en mesure d'argumenter, en appuyant leur jugement sur des faits, sur une compréhension du passé à titre de références et de repères. Cela est particulièrement vrai au deuxième cycle du secondaire.

Bien qu'il soit permis de réévaluer l'espace qu'elle occupe dans le programme, la Fédération ne souhaite pas une évacuation de l'éducation à la citoyenneté. Nous ne voyons pas de scission entre l'enseignement de l'histoire et celle de l'éducation à la citoyenneté. La Fédération considère que les élèves doivent être en mesure de rattacher leurs apprentissages à leur réalité : un facteur supplémentaire de rétention. La Fédération est d'avis que l'éducation à la citoyenneté peut même constituer une porte d'entrée importante à de multiples apprentissages du programme de formation.

3. Que devrait transmettre le programme d'histoire du Québec?

La Fédération déplore que le débat se soit nettement polarisé. Comme si l'apprentissage des savoirs s'opposait irrémédiablement au développement de compétences alors qu'ils sont complémentaires. On se saurait développer des compétences en histoire sans les asseoir sur des connaissances maîtrisées.

Un éventuel nouveau programme devrait permettre aux élèves d'acquérir des savoirs, mais aussi de développer des compétences propres à l'histoire. Ces dernières devraient faire plus particulièrement l'objet d'un apprentissage progressif, gradué et ordonné. Quant à l'acquisition de savoirs, la Fédération juge que le cours d'histoire du Québec devrait viser l'équilibre en permettant aux élèves de découvrir notamment les dimensions sociales, économiques, politiques, ethnologiques, culturelles et religieuses.

En répondant à une volonté de nombreux enseignants, le programme d'HEC a voulu décloisonner l'histoire du Québec en offrant l'opportunité de la comparer avec d'autres collectivités. Aussi intéressante qu'elle soit, cette dynamique comparative devient rapidement redondante sur les quatre années du secondaire. La Fédération est d'avis que des moments clés de l'histoire du Québec soient davantage contextualisés dans la réalité internationale où ils prennent forme. À titre d'exemple, il serait souhaitable que la Deuxième Guerre mondiale soit tant soit peu expliquée et qu'elle cesse d'être abordée uniquement sous l'angle restrictif de ses conséquences sur la société québécoise.

Bien évidemment, il importe d'avoir des objectifs d'apprentissage bien définis, tant sur le plan des connaissances que sur celui des techniques, pour aborder l'histoire. La finalité du cours d'HEC n'est pas de faire des élèves spécialistes du passé, mais bien des citoyens capables de se questionner et de questionner leur histoire. À cet égard, la Fédération considère que les élèves doivent être en mesure de faire de l'histoire en s'appropriant des habiletés propres à cette discipline : c'est-à-dire savoir questionner des textes et des événements.

Identifier un texte, repérer sa source, mesurer sa valeur, clarifier la position de l'auteur, situer l'époque du texte ou de l'auteur : voici autant d'habiletés que les élèves doivent développer. Une fois passés ces premiers questionnements, il est temps de proposer un deuxième texte pour le soumettre au même exercice pour ensuite être en mesure de comparer des arguments, des analyses, des points de vue. Toute cette démarche historique amène les élèves à développer leur sens critique et à comprendre l'histoire plutôt que d'apprendre un simple récit.

Le programme d'HEC est clair quant au développement des habiletés intellectuelles que les élèves doivent articuler pour aborder les contenus du cours. Elles sont au nombre de quatre : *l'analyse critique des sources, la confrontation d'interprétations divergentes, la comparaison entre des sociétés différentes ou entre différents groupes d'une même société et la production de synthèses et l'expression d'une conscience du temps long*. La Fédération croit que ces habiletés, qui constituent l'essence d'une approche historique, doivent être mobilisées régulièrement et non pas de façon épisodique, comme cela est suggéré dans le document de consultation. Elles permettent entre autres d'établir des liens avec le présent, de développer la conscience citoyenne, mais aussi, elles favorisent la rétention à long terme des apprentissages réalisés en classe.

Enfin, la Fédération propose que ce cours d'histoire du Québec puisse être abordé sous la forme d'un laboratoire comme cela se vit en science et technologie. Pourquoi ne pas fournir des textes, des cartes, des artefacts, des documents de toute nature pour faire vivre l'histoire aux élèves? Cette approche permettrait non seulement d'enseigner l'histoire, mais aussi la mettre en contexte. Cette façon d'aborder l'histoire pourrait inspirer les concepteurs des épreuves de fin d'année qui, malheureusement, évaluent de plus en plus les connaissances au détriment des compétences. La Fédération croit qu'il est important de faire vivre l'histoire plutôt que de limiter l'enseignement à un récit, car cela aurait l'avantage de stimuler les apprentissages

Pour toutes ces raisons, la Fédération estime qu'il importe que les assises d'un cours d'HEC reposent sur les bases de la didactique de l'histoire, des connaissances acquises en pédagogie et en science de l'éducation.

4. Quelle est la pertinence du cadre national comme clé d'intelligibilité de l'histoire?

La Fédération éprouve des réticences quant à l'appellation « histoire nationale ». Il apparaît que cette épithète pourrait facilement laisser sous-entendre l'intention de présenter une histoire nationaliste ou patriotique : donc une histoire teintée idéologiquement. Il est à se demander pourquoi changer l'appellation du cours quand il est possible d'observer que le programme d'HEC actuel n'occulte pas les moments marquants de l'histoire nationale des Québécois, même ceux qui témoignent de conflits (la Conquête, les rébellions) et leur accorde tout l'espace nécessaire pour témoigner de leur rôle déterminant dans la construction de l'identité québécoise. Des concepts clés comme Conquête, langue, nation, patriotes, Révolution tranquille, appartenance, identité et patrimoine structurent les contenus événementiels.

La Fédération considère que l'enseignement de l'histoire doit être inclusif. Il ne faudrait pas que le programme d'histoire mette particulièrement l'accent sur la thématique d'une dualité nationale, ce qui sous-tendrait implicitement la notion d'affrontement. L'histoire du Québec ne saurait se limiter à une telle vision qui porte en elle-même une foule de contradictions (anglophones/francophones; hommes/femmes; clergé/état...). En 2013, dans un Québec de plus en plus multiethnique, il importe que l'enseignement de l'histoire aborde le passé sous tous ses angles.

5. Devrait-on abandonner l'approche thématique en 4^e secondaire et opter pour un cours chronologique étalé sur deux ans?

La Fédération reconnaît que les approches chronologiques de la 3^e secondaire et thématique de la 4^e secondaire entraînent leurs lots de redites et contribuent à alimenter les critiques envers le cours d'HEC. Il apparaît important toutefois que la notion de la longue durée soit inscrite dans la nouvelle formation qui sera proposée pour la 4^e secondaire, notamment si l'approche chronologique est retenue. La longue durée est à privilégier lorsque vient le moment d'amener l'élève à démontrer clairement qu'il maîtrise un phénomène historique qui transcende les générations. En ce sens, loin de se borner à réciter les événements, il les analyse, les synthétise et leur donne du sens en établissant entre autres un enchaînement explicatif causes/conséquences.

La Fédération considère donc que d'opter pour une approche purement chronologique en 3^e et 4^e secondaire risquerait d'entraîner la perte d'habiletés importantes pour développer l'esprit de synthèse des élèves, particulièrement en ce qui concerne les notions de continuité et de changement. Il faudrait alors envisager la 4^e secondaire sous l'angle d'une chronologie qui laisse place aux déploiements d'habiletés d'analyse (cause-conséquence) qui s'inscriraient dans des situations d'apprentissage et d'évaluation embrassant la longue durée.

Les études en didactique et en sciences de l'éducation affirment qu'il importe que les élèves soient en action dans leurs apprentissages. C'est pour cette raison que la Fédération croit que l'enseignement de l'histoire doit contenir des analyses thématiques en plus de s'inscrire dans la longue durée, ce qu'une approche strictement chronologique ne permet pas.

CONCLUSION

Le document de consultation pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire étonne la Fédération à plusieurs égards. Notons qu'il ne fait nullement référence à la progression des apprentissages en histoire. Aucune étude n'étaye les affirmations avancées. La méthodologie consultative étonne également la Fédération. On comprend que les deux experts présenteront leurs recommandations d'ici la fin 2013 alors que les intervenants disposent jusqu'au 13 décembre pour répondre à l'invitation consultative du MELS. Il aurait été souhaitable que les recommandations des experts témoignent de l'apport des différents intervenants. Les recommandations alors émises n'auraient été que plus rassembleuses. Nous espérons que les projets pilotes annoncés pour la rentrée 2014 et que la refonte éventuelle du programme ne témoigneront pas d'une vision restrictive de l'enseignement de l'histoire. Par ailleurs, dans un contexte d'épreuve unique en quatrième secondaire, la Fédération s'interroge sur la gestion des résultats obtenus dans les établissements visés par cette expérimentation.

Les objets principaux de cette consultation prônent un retour à l'enseignement de l'histoire comme science, l'abolition de l'approche thématique du cours de la 4^e secondaire au profit d'une approche chronologique, la disparition de l'approche citoyenne et un rapport épisodique aux compétences de l'histoire. Ce n'est ni plus ni moins que l'abandon du paradigme du *Programme de formation de l'école québécoise*, soit le socioconstructivisme, que suggère les deux experts. Les programmes d'histoire seraient ainsi en marge de toutes les autres disciplines. A-t-on mesuré les répercussions potentielles d'une telle décision sur le cheminement des élèves?

Bien qu'elle ne soit pas contre une sélection de savoirs à connaître, la Fédération estime qu'une accentuation de l'enseignement de l'histoire magistrale de type encyclopédique n'engendrerait pas nécessairement une meilleure rétention à long terme des savoirs enseignés. L'imposition d'une approche chronologique sans le recours à la mise en perspective, à l'analyse ou à la comparaison de documents irait à l'encontre du développement des habiletés si essentielles pour l'apprentissage de l'histoire. Enfin, l'évacuation de la dimension citoyenne, qui a permis la mise en place d'activités aussi riches que des parlements étudiants ou des simulations de procès, irait à l'encontre de l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et leur milieu de vie.

Pour terminer, la Fédération déplore que le document soumis à la consultation n'ait pas été le fruit d'une réflexion émanant de spécialistes de l'enseignement de l'histoire, à savoir des enseignants, des didacticiens ou des spécialistes des sciences de l'éducation.

MÉDIAGRAPHIE

- Programme de formation de l'école québécoise, préscolaire, primaire, secondaire et cadres de référence en évaluation des apprentissages (MELS 2013)
<http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/>
- Politique d'évaluation des apprentissages (MELS 2003)
http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Evaluation/13-4602.pdf
- Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., c.l-13.3, art L.I.P.
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3.html
- Loi sur l'enseignement privé
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/E_9_1/E9_1.html
- Régime pédagogique (MELS 2013)
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3R8.htm
- Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes; Formation générale des adultes; Formation professionnelle, Édition 2012
http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/EPEPS/Sanction_etudes/GuideDeGestion2012_DSE_fr_s.pdf
- La progression des apprentissages au primaire (MELS 2011)
<http://www1.mels.gouv.qc.ca/progressionPrimaire/>
- La progression des apprentissages au secondaire (MELS 2012)
<http://www1.mels.gouv.qc.ca/progressionSecondaire/>